

bulletin

Le CRCIC est l'organisme de réglementation désigné par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour réglementer la profession de consultant en immigration et en citoyenneté ainsi que de conseiller d'étudiants étrangers.

2016 - 4^e numéro



icccrc
IMMIGRATION CONSULTANTS OF
CANADA REGULATORY COUNCIL
CRCIC
CONSEIL DE RÉGLEMENTATION DES
CONSULTANTS EN IMMIGRATION DU CANADA

DANS CE NUMÉRO

[Attirer de nouveaux arrivants dans les collectivités francophones du Canada à l'extérieur du Québec](#)

[Le 20 mars, chaque année, le monde entier célèbre la Journée internationale de la Francophonie](#)

[Le gouvernement du Canada rend public son plan des niveaux d'immigration de 2016](#)

[Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration se réunissent pour discuter de la planification à venir de l'immigration](#)

[Le Canada a accueilli 25 000 réfugiés syriens](#)

[IRCC présente le Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2015](#)

[Michael Chan, ministre des Affaires civiles, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario](#)

[Kathleen Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec](#)

[Rapport sur l'immigration de la Chambre de commerce du Canada](#)

[John McCallum s'adresse à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en présence du CRCIC](#)

[Nouveaux volets pour l'immigration des gens d'affaires en Nouvelle-Écosse](#)

[Prochaine participation du CRCIC au Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec](#)

[Le CRCIC met à jour son Code d'éthique professionnelle](#)

[Le conseil d'administration du CRCIC confirme la constitution de groupes de travail](#)

[Rappels aux membres](#)

DATES À VENIR

1^{er} au 31 mars	Mois de la prévention de la fraude
1^{er} avril	Paiement de la cotisation trimestrielle
29 avril	Date limite pour suivre le cours Développement de la relation CRIC-client

ATTIRER DE NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LES COLLECTIVITÉS FRANCOPHONES DU CANADA À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Le nouveau volet du Programme de mobilité internationale, qui sera lancé le 1^{er} juin, a pour objectif d'attirer des travailleurs qualifiés francophones au Canada et de les encourager à s'établir dans des collectivités à l'extérieur du Québec.

« Nous voulons que les collectivités francophones en situation minoritaire du Canada continuent d'être dynamiques et qu'elles poursuivent leur essor », a déclaré aujourd'hui John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. « C'est pourquoi nous allons encourager les travailleurs qualifiés francophones à venir au Canada et à s'établir dans des collectivités à l'extérieur du Québec, ainsi qu'à présenter une demande de résidence permanente s'ils souhaitent rester. »

À partir du 1^{er} juin 2016, dans le cadre du volet Mobilité francophone, les employeurs n'auront pas à effectuer le processus d'étude d'impact sur le marché du travail quand ils embauchent des travailleurs

francophones étrangers pour des emplois de gestion, des emplois professionnels et des emplois techniques et spécialisés au sein de collectivités francophones en situation minoritaire à l'extérieur du Québec.

« La diversité du Canada est enrichie par ses communautés francophones en situation minoritaire partout à travers le pays, a déclaré la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly. Nous souhaitons que ces communautés s'épanouissent dans tout le pays, et l'immigration est un élément stratégique pour assurer leur vitalité et leur prospérité. »

LE 20 MARS, CHAQUE ANNÉE, LE MONDE ENTIER CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Environ un milliard de personnes sur les cinq continents, dont 274 millions de francophones, fêtent leur langue et la diversité de la Francophonie en organisant un éventail d'activités, dont des concours de mots, des spectacles, des festivals de films, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques et des expositions artistiques.

La participation du Canada à la Francophonie internationale met en valeur la dualité linguistique du pays et son attachement aux valeurs partagées dans l'espace francophone. L'appartenance à la Francophonie donne aux Canadiens davantage de possibilités de rayonner à l'échelle internationale dans plusieurs domaines, dont la langue et la culture, l'économie et les nouvelles technologies, ainsi que la coopération internationale. Elle permet au reste du monde de prendre la juste mesure de la contribution originale du Canada à la construction d'une Francophonie internationale moderne et ouverte à la diversité.

Source : gouvernement du Canada



LE GOUVERNEMENT DU CANADA REND PUBLIC SON PLAN DES NIVEAUX D'IMMIGRATION DE 2016

Le 8 mars 2016 – Ottawa (Ontario) – Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, John McCallum, a annoncé aujourd'hui que le Canada accueillera un plus grand nombre d'immigrants en 2016, en mettant tout particulièrement l'accent sur la réunification des familles.

Le gouvernement du Canada a un plan ambitieux visant à accueillir entre 280 000 et 305 000 nouveaux résidents permanents en 2016. Tout en continuant de montrer son leadership à l'échelle mondiale, le Canada réunira des familles, offrira un refuge à ceux qui fuient la persécution et appuiera la prospérité économique à long terme du pays.

Dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, qui comprend le plan des niveaux d'immigration de 2016, le gouvernement a défini la façon dont il augmentera les niveaux d'immigration dans la catégorie du regroupement familial, ce qui permettra de s'attaquer à l'arriéré des demandes et de réunir des familles plus rapidement.

Le gouvernement remplira ses engagements d'accueillir un plus grand nombre de réfugiés au Canada, ce qui contribuera à diversifier l'économie canadienne et à créer une croissance durable.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

LES MINISTRES FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DE L'IMMIGRATION SE RÉUNISSENT POUR DISCUTER DE LA PLANIFICATION À VENIR DE L'IMMIGRATION

Le 14 mars 2016 – Ottawa (Ontario) – Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration se sont réunis aujourd'hui à Ottawa pour parler de l'avenir de l'immigration au Canada, pour examiner le plan des niveaux d'immigration déposé récemment et pour faire part de leur expérience en ce qui a trait à la réinstallation et à l'intégration des réfugiés syriens dans leurs collectivités.

« La réinstallation et l'intégration des réfugiés syriens dans leurs collectivités viennent juste de commencer, et les provinces et les territoires sont des partenaires essentiels pour garantir la réussite de ce projet, a déclaré le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, John McCallum. C'est en nous réunissant pour parler de ce qui fonctionne bien et des défis qui persistent que nous pourrions améliorer davantage les services destinés aux réfugiés et à tous les nouveaux arrivants. »

Le ministre McCallum a parlé des niveaux d'immigration plus élevés qui se trouvent dans le plan de 2016. Tous les ministres présents se sont engagés à collaborer pour établir une planification pluriannuelle pour faire en sorte que les futurs niveaux d'immigration reflètent l'importance de l'immigration et répondent ainsi aux besoins du marché du travail et autres. Les ministres ont discuté d'un nouveau Plan d'action concernant la vision qui orientera l'amélioration des résultats en matière d'immigration et d'établissement au cours des trois prochaines années.

« Nos économies comptent sur l'immigration pour demeurer fortes et pour prospérer. La phase initiale de l'initiative pour les réfugiés syriens montre ce qui peut être accompli lorsque les gouvernements collaborent. Je suis heureux de pouvoir poursuivre cette collaboration dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie visant à stimuler l'immigration et à soutenir la croissance économique », a affirmé Michael Chan, ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Commerce international de l'Ontario, et coprésident de la réunion d'aujourd'hui.

Les ministres ont également discuté de l'importance de l'intégration en emploi des personnes immigrantes, notamment la nécessité de reconnaître les titres de compétence étrangers. De plus, ils ont convenu de se rencontrer au cours des prochains mois pour discuter de pratiques exemplaires concernant la question des titres de compétence.

En vertu de l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, le Québec assume entièrement ses responsabilités en matière de planification des niveaux d'immigration, de sélection, de francisation et d'intégration des immigrants. Dans les domaines relevant de sa compétence, il définit sa politique et ses programmes, légifère, réglemente et établit ses propres normes.

La Saskatchewan a assisté et participé aux réunions et aux discussions. Cependant, le gouvernement provincial ne peut commenter publiquement en raison des élections en cours.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

LE CANADA A ACCUEILLI 25 000 RÉFUGIÉS SYRIENS

Le 29 février 2016 – Ottawa (Ontario) – Le Canada a maintenant accueilli plus de 25 000 réfugiés syriens dans le cadre de l'initiative *#Bienvenueauxréfugiés*.

Nous avons atteint l'objectif de faire venir 25 000 réfugiés syriens au Canada avant la fin février 2016 et de leur permettre une réinstallation rapide et réussie, sans compromettre les exigences de santé ni de sécurité.

Maintenant que les réfugiés sont arrivés, nous les aidons à s'intégrer dans la société canadienne. Les réfugiés syriens se sont rendus dans les collectivités où se trouvent des structures d'accueil, compte tenu de facteurs tels que la présence de membres de leur famille au Canada ainsi que la disponibilité d'écoles et de logements. « Nous avons franchi une étape importante, mais le travail se poursuit pendant que nous commençons à intégrer les réfugiés syriens dans nos collectivités », a affirmé John McCallum, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada. « Les Canadiens d'un océan à l'autre auront un rôle à jouer afin d'accueillir et d'intégrer ces tout nouveaux membres de notre collectivité et de contribuer à la réussite de leur intégration. »

Les réfugiés venus dans le cadre du Programme de parrainage privé se sont installés dans la collectivité où vit leur



répondant. Dans les deux cas, les réfugiés syriens auront accès pendant les prochains mois à des services d'installation, notamment des cours de langue, des services en matière d'emploi comme de l'aide pour trouver du travail, des programmes de mentorat professionnel et des ateliers axés sur les exigences requises pour réussir sa vie au Canada et s'intégrer pleinement à la société canadienne.

Cette importante réalisation a été rendue possible grâce aux efforts de nombreuses organisations, dont les ministères et organismes fédéraux, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, d'autres partenaires internationaux, les gouvernements du Liban, de la Jordanie et de la Turquie, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les répondants du secteur privé et les fournisseurs de services, ainsi que grâce aux dons d'entreprises canadiennes et à l'appui et à la générosité de l'ensemble des Canadiens. La ministre des Institutions démocratiques et membre du Comité spécial chargé des réfugiés, Maryam Monsef, a salué l'exploit. « Accueillir 25 000 réfugiés en si peu de temps témoigne de l'hospitalité des Canadiens qui ont entrepris cette initiative les bras et le cœur grand ouverts », a déclaré la ministre, elle-même ancienne réfugiée. « Partout au pays, les collectivités – grandes et petites – ont accueilli les nouveaux arrivants comme seuls les Canadiens savent le faire, contribuant ainsi à changer de façon concrète la vie de beaucoup de gens. »

L'engagement du gouvernement de réinstaller des réfugiés syriens au Canada se poursuivra en 2016; des réfugiés syriens tant pris en charge par le gouvernement que parrainés par le privé continueront d'arriver à bord de vols commerciaux dans les prochains mois. Quelque 8500 réfugiés pris en charge par le gouvernement de plus devraient arriver cette année.

IRCC PRÉSENTE LE RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT SUR L'IMMIGRATION DE 2015

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada, John McCallum, a présenté le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration de 2015* de son ministère. « Je me réjouis à l'idée de travailler avec les agents du Ministère, les partenaires des provinces et des territoires, ainsi que les intervenants pour mettre à profit le travail et les initiatives entrepris par le gouvernement du Canada en 2014-2015 », a affirmé M. McCallum, qui a également donné un aperçu des futurs plans. « À l'avenir, il est d'une importance capitale que l'immigration continue de refléter la compassion et l'humanitarisme du Canada. C'est en trouvant un équilibre entre la compassion, l'efficacité et les possibilités économiques accessibles à tous, et par la diversité et l'humanitarisme, que l'immigration continuera d'apporter des avantages tant sociaux qu'économiques. »

Une copie intégrale du Rapport annuel peut être consultée sur le site Web d'IRCC en cliquant [ici](#).

MICHAEL CHAN, MINISTRE DES AFFAIRES CIVIQUES, DE L'IMMIGRATION ET DU COMMERCE INTERNATIONAL DE L'ONTARIO

Michael Chan a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de l'Ontario dans la circonscription de Markham lors d'une élection partielle en 2007. Il a été élu député de Markham-Unionville en 2007, puis réélu en 2011 et en 2014.

M. Chan est actuellement ministre des Affaires civiles, de l'Immigration et du Commerce international.

Pendant son mandat à Queen's Park, M. Chan a également été ministre du Revenu et ministre des Affaires civiles et de l'Immigration. À ce titre, il s'est attaché à renforcer la capacité de l'Ontario à créer des emplois et à attirer des travailleurs qualifiés, et a travaillé à l'élargissement des programmes de formation relais qui favorisent l'intégration économique des nouveaux arrivants.



Avant d'amorcer sa carrière politique, M. Chan – qui a émigré de Hong Kong il y a plus de 40 ans et qui vit à Markham depuis 1995 – possédait et exploitait une maison de courtage en assurance.

KATHLEEN WEIL, MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION DU QUÉBEC

Madame Weil est admise au Barreau du Québec en 1983 après avoir complété un baccalauréat en droit civil ainsi qu'un baccalauréat en Common Law à l'Université McGill en 1982. Elle est aussi titulaire d'un baccalauréat en histoire et science politique de cette même université.

Après avoir pratiqué le droit pendant quelques années, elle a travaillé au sein de différentes organisations publiques et à but non lucratif. Kathleen Weil occupe le poste de présidente et directrice générale de la Fondation du Grand Montréal de 2000 à 2008, un important organisme philanthropique dont



la mission est d'établir et de gérer des fonds de dotation afin d'appuyer une multitude d'organismes de bienfaisance répartis dans la région métropolitaine. Cette fondation est à pied d'œuvre dans plusieurs domaines tels que la santé, les services sociaux, l'environnement, l'éducation, les arts et la culture. De 2005 à 2008, elle pilote la publication de « Signes Vitaux », un bilan annuel dressant le portrait de la santé socio-économique de la grande région de Montréal.

À la suite des élections du 8 décembre 2008, madame Weil est élue députée de Notre-Dame-de-Grâce et devient la première femme à occuper cette fonction dans cette circonscription du sud-ouest de Montréal. Le 18 décembre 2008, elle est nommée ministre de la Justice et procureure générale du Québec. En août 2010, le premier ministre du Québec lui attribue la fonction de ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Elle siège aussi au Comité ministériel du développement social, éducatif et culturel et au Comité de législation jusqu'en 2012.

Elle est réélue députée aux élections du 4 septembre 2012.

Au fil des années, Kathleen Weil a toujours consacré beaucoup de temps et d'énergie entre autres en agissant à titre d'administratrice d'organismes dans les secteurs public et communautaire, aux niveaux provincial, régional et national. Particulièrement active dans le réseau des services de santé et services sociaux durant plus de 20 ans, elle a été présidente de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal (maintenant appelée l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal) et membre du conseil; présidente de la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec; vice-présidente du conseil d'administration des *Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw* et membre du conseil d'administration de l'Association des centres jeunesse du Québec. Elle a également été membre du conseil de l'Institut canadien d'information sur la santé et du Conseil consultatif de l'Hôpital de Montréal pour enfants.

RAPPORT SUR L'IMMIGRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

La Chambre de commerce du Canada a publié un rapport examinant pourquoi les travailleurs étrangers spécialisés sont plus rares.

Une copie intégrale du rapport publié en janvier 2016 peut être consultée [ici](#).

JOHN MCCALLUM S'ADRESSE À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN EN PRÉSENCE DU CRCIC

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, John McCallum, s'est adressé à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain le 16 mars à l'occasion d'un dîner. En présence de Denis Coderre, maire de Montréal, de la communauté d'affaires locale et du CRCIC, M. McCallum s'est exprimé sur l'engagement renouvelé du Canada envers l'accueil, l'intégration et la réussite des immigrants.

« Au moment où le monde connaît une crise majeure et où les pays ferment leurs portes, le Canada ouvre ses portes aux réfugiés », a déclaré M. McCallum qui a souligné qu'après avoir réussi à faire venir 25 000 réfugiés de la Jordanie et du Liban, des tâches encore plus lourdes nous attendent. « C'est pourquoi il est très important de rencontrer la communauté d'affaires et de faire de l'emploi une priorité. »

Le ministre a mis l'accent sur les priorités à venir, notamment la restauration de la couverture des soins de santé pour les réfugiés, l'abrogation de la révocation de la citoyenneté pour ceux ayant la double citoyenneté, la restauration éventuelle du programme spécial Avantage significatif pour les francophones, la reconnaissance des titres de compétence étrangers et le renforcement de mécanismes pour permettre aux étudiants étrangers de devenir citoyens permanents.



NOUVEAUX VOLETS POUR L'IMMIGRATION DES GENS D'AFFAIRES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Le 1^{er} janvier, la Nouvelle-Écosse a lancé deux nouveaux volets pour l'immigration des gens d'affaires. Ces nouveaux volets attireront les entrepreneurs internationaux et retiendront les diplômés étrangers ayant étudié dans des établissements postsecondaires de la province.

Le volet Entrepreneur vise à attirer ceux qui souhaitent démarrer ou acheter une entreprise en Nouvelle-Écosse, puis la gérer activement. Le volet Diplômé étranger et nouvel entrepreneur offre la possibilité d'immigrer aux étudiants diplômés d'une université ou d'un collège en Nouvelle-Écosse ayant démarré leur propre entreprise.

Une fois que ces nouveaux volets seront pleinement opérationnels, la Nouvelle-Écosse compte nommer 40 à 50 candidats par an à titre de résidents permanents.

PROCHAINE PARTICIPATION DU CRCIC AU SALON DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION AU QUÉBEC

Les 25 et 26 mai, le CRCIC participera à la foire annuelle de l'immigration et de l'établissement, à Montréal. Le CRCIC sera présent pour accroître sa visibilité et informer le public de son mandat et des lois entourant les services-conseils en immigration et en citoyenneté au Canada. Près de 180 organisations, entreprises et ministères accueilleront les 10 000 visiteurs attendus et fourniront des conseils sur des questions liées à l'établissement, notamment l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat et le logement.

Le CRCIC encourage les membres à participer et à échanger avec les exposants et les visiteurs. Pour plus de renseignements sur l'événement, visitez www.salonimmigration.com.

LE CRCIC MET À JOUR SON CODE D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Le conseil d'administration du CRCIC a récemment approuvé des modifications au *Code d'éthique professionnelle* du Conseil, qui établit les normes de conduite de ses membres.

L'objet du Code est de disposer de mécanismes d'application pour protéger le public de la pratique non éthique ou incompétente des consultants réglementés en immigration canadienne. « Les modifications apportées au *Code d'éthique professionnelle* renforcent l'engagement du CRCIC à protéger le public au moyen d'une réglementation stricte, mais équitable des consultants en immigration », a déclaré Christopher Barry, président et chef de la direction intérimaire. « La qualité du service, les conseils aux clients, le devoir de maintien de la confidentialité, et autres aspects du Code améliorent le bon travail accompli par nos consultants en immigration et soulignent notre détermination à devenir un organisme de réglementation encore meilleur. »

Le Code lie tous les membres. Les CRIC qui ne respectent pas ce Code seront assujettis à des procédures disciplinaires. Une copie intégrale du Code est affichée sur le site Web du CRCIC; cliquez [ici](#) pour la consulter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRCIC CONFIRME LA CONSTITUTION DE GROUPES DE TRAVAIL

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en novembre 2015, le conseil d'administration s'est engagé à constituer deux groupes de travail. À sa dernière réunion, il a été annoncé que ces groupes de travail ont été formés.

« Les membres ont demandé que la possibilité de renforcer la profession soit étudiée, a affirmé Christopher Barry, président et chef de la direction intérimaire. Nous souhaitons tous assurer notre crédibilité sur le marché et la réalisation de ces deux études s'avérera très importante. » La première étude examinera la faisabilité de la création d'une norme de spécialisation pour les CRIC, quant à la seconde, elle portera sur la faisabilité d'exiger que l'expérience pratique soit aussi obligatoire pour devenir membre.

Les groupes de travail comprenant des membres du conseil d'administration et des bénévoles rapporteront leurs conclusions au conseil d'administration en 2017.

RAPPELS AUX MEMBRES

VEUILLEZ UTILISER LA DÉSIGNATION « CRIC » DE MANIÈRE APPROPRIÉE

Le Conseil a remarqué que certains membres utilisent des titres autres que celui de *consultant réglementé en immigration canadienne*, notamment ils emploient les termes de consultant *certifié, accrédité, agréé, autorisé* ou *conseiller en immigration*.

Afin d'éviter toute confusion pour le consommateur et de protéger la profession, nous vous demandons de n'utiliser que le titre officiel « consultant réglementé en immigration canadienne » et la désignation professionnelle « CRIC » sur vos sites Web, cartes professionnelles, correspondances de courriel et toute documentation marketing.

Étant donné que le terme CRIC est une désignation professionnelle, nous encourageons tous les membres à ajouter ces initiales honorifiques à la suite de leur nom. Par exemple, Marie Unetelle, CRIC.

NE PUBLIER NI CARTES D'IDENTITÉ NI CERTIFICATS DU CRCIC EN LIGNE

Il est strictement interdit d'afficher des copies des certificats d'adhésion et des cartes d'identité du CRCIC en ligne.

Le CRCIC a noté une augmentation du nombre d'utilisations abusives des certificats et des cartes d'identité et souhaite rappeler à ses membres de rester vigilants à l'égard de la fraude. Veuillez vous assurer de les enlever immédiatement.

Restez en contact



5500 North Service Rd., bureau 1002 | Burlington | ON | L7L 6W6
Tél. : 1-877-836-7543 Fax : 1-877-315-9868
www.iccrc-crcic.ca | info@iccrc-crcic.ca

